



COMMUNIQUE DE PRESSE

Egalité d'accès aux soins :

La Région inaugure la Maison Régionale de la Santé du Vallon de Malpassé

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a inauguré, Mardi 30 avril 2013 la première Maison régionale de la Santé en milieu urbain dans les quartiers nord de Marseille, en présence d'Anne-Marie Hautant, Vice-présidente déléguée à la Santé et à l'Alimentation et Ladislas Polski, Conseiller régional délégué au développement économique des entreprises et aux maisons régionales de la santé.

Soucieuse de lutter contre les déserts médicaux et d'améliorer l'accès à la médecine de premier recours ainsi que les conditions d'exercice des professionnels, les élus régionaux ont approuvé, en février 2011, la mise en place des « Maisons Régionales de la Santé » (MRS). Ces Maisons Régionales de la Santé consistent à développer l'accès de tous aux services de santé et notamment en direction des jeunes, des personnes les plus fragilisées et des territoires urbains et ruraux considérés comme prioritaires. Elles se situent au croisement des enjeux d'aménagement des territoires et de santé publique et contribuent à l'égalité d'accès à des soins de qualité sur l'ensemble du territoire régional.

La Maison Régionale de la Santé du vallon de Malpassé est installée dans un territoire urbain de Provence-Alpes-Côte d'Azur présentant des inégalités sociales d'accès à la prévention et aux soins. Elle réunit une vingtaine de spécialités médicales et chirurgicales (dermatologie, cardiologie, pneumologie, angiologie, psychiatrie...), toutes en secteur 1 conventionné, ainsi que des professionnels du paramédical et un laboratoire d'analyses.

Cette maison de santé est soutenue par la Région à hauteur de 272 120€ et est mise en œuvre avec l'appui de la mairie des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille, de l'Agence Régionale de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Ville de Marseille.

A ce jour, une vingtaine de Maisons Régionales de la Santé ont été mises en place sur tout le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact presse : Christelle Fernandez – chrfernandez@regionpaca.fr – 06.80.24.59.96